# FACILHA « bien vieillir dans son logement »

#### Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.

Facilha « bien vieillir dans son logement » est un dispositif imaginé par le CAUE des Côtes d'Armor et financé par la Conférence des financeurs, Ag2R La Mondiale et le Crédit Agricole.

Il s'agit d'une part, d'une exposition itinérante accueillie dans les agglomérations et d'autre part indépendamment, de conseils personnalisés donnés par une architecte-conseil accompagnée d'une ergothérapeute pour vous guider le public sénior dans son projet d'adaptation, de rénovation ou de construction.









- 1 / L'exposition
- 2/ Les permanences
- 3/ Les outils

# 1 / L'exposition

L'exposition est une incitation à la réflexion des habitants, une invitation à se positionner sur un sujet qui concerne tout le monde et sur lequel il appartient à chacun d'agir : la question du logement.

Il y est question de trajectoires résidentielles, d'anticipation, de choix de mode de vie. L'humain est au cœur de la démarche. Le fil rouge de la visite est le parcours (positif) d'hommes et de femmes, séniors et pré-séniors qui témoignent des circonstances et des décisions qu'ils ont pris au cours de leur vie pour améliorer la qualité de leur espace domestique.

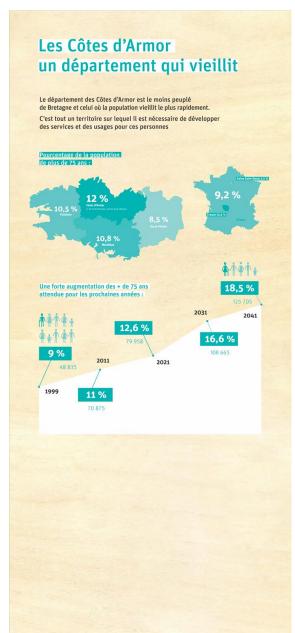
La peur de la stigmatisation est un véritable frein à l'anticipation et à la réflexion sur le comment bien vieillir. L'exposition tient compte de ces paramètres pour développer un discours empathique amenant les visiteurs à d'abord identifier leurs propres besoins. Il s'agit de leur permettre de réfléchir et d'anticiper sur les stratégies à mettre en place dans leur propre parcours résidentiel.

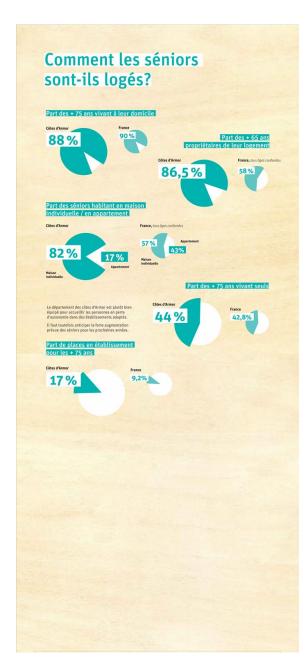
L'exposition est composée de 10 panneaux, 4 panneaux de 90 x 230 cm et 6 panneaux de 90 x 200 cm. Chaque portrait est accompagnés d'une vidéo ou la personne témoigne de sa démarche.

Les panneaux sont prêtés aux collectivités qui le souhaitent. Elle sera présentée dans un espace suffisamment grand pour pouvoir respecter les normes sanitaires imposées par l'épidémie de covid 19 qui frappe la population actuellement.

Le public déambulera librement (dans le respect d'un visiteur par 8m2) pour la visite. Le port du masque est obligatoire et des gels hydroalcooliques seront disposés au début et à la fin de la visite.























# 2 / Les permanences

Les permanences sont misent en place de janvier à septembre 2021, à compter d'une demi-journée tous les 15 jours par collectivité.

Pendant les permanences, le public sénior bénéficie de conseils personnalisés à sa situation pour adapter son logement, réaliser une extension ou une habitation neuve.

La personne vient avec tout ce qui peut aider à la discussion, photos, croquis, devis... Ces conseils lui permettront de s'orienter par la suite pour démarrer son projet. L'architecte-conseil fourni également les contacts des partenaires et institutions sociales susceptibles d'intervenir en accompagnement.

Les permanences ont lieux dans les locaux de la collectivité suivant un planning déterminé au préalable.

Les plages horaires sont d'une heure pour chaque rendez-vous (3 rendez-vous par matinée). Les personnes intéressées s'inscrivent au préalable en appelant le CAUE au 06 34 45 21 12.

# 3 / Les outils en ligne

### L'exposition en ligne:

https://www.caue22.fr/les-films-facilha

-Visionner les vidéos des portraits

#### Site du CAUE:

https://www.caue22.fr/facilha

- -Prendre des informations
- -Consulter les créneaux de permanences
- -Contact pour prendre rendez-vous
- -Visionner le film de TBO sur Facilha

### **Facebook Facilha:**

https://www.facebook.com/Facilhacaue22/